

Élections au Conseil de Prud'hommes de Poitiers

SCRUTIN DE BALLOTAGE DU 11 NOVEMBRE 1934

AUX ÉLECTEURS PRUD'HOMMES

M

La Bourse du Travail remercie bien sincèrement les électeurs qui, dès le premier tour de scrutin, ont apporté leurs suffrages à nos candidats. Mais en raison du petit nombre de votants, le scrutin de dimanche dernier n'ayant pas donné de résultats, la Bourse du Travail vous adresse un nouveau et pressant appel pour vous inviter à venir nombreux au scrutin de ballottage qui aura lieu dimanche prochain, 11 Novembre, et apporter vos suffrages à nos candidats.

Pour la *deuxième catégorie*, où vous êtes électeur, nous présentons notre camarade

Jean CHAUEAU

Voyageur de Commerce

Membre de l'U. S. N. des Voyageurs de Commerce

Membre de l'Association Amicale des Voyageurs Représentants
de Commerce de la Vienne

Membre de l'Union Amicale et Mutuelle des Employés de Commerce
et Comptables de la Ville de Poitiers



Jean CHAUEAU
Candidat

Dans notre circulaire du premier tour, nous vous disions qu'instruits pas une longue expérience, nous avons toujours constaté l'indifférence avec laquelle certains électeurs prud'hommes négligeaient d'exercer leur droit de vote. Une fois de plus, les résultats de dimanche dernier ont confirmé nos craintes, un grand nombre d'électeurs s'étant abstenus.

Beaucoup ne se rendent pas compte de l'importance de cette juridiction. Que de différends aplanis par le Conseil des Prud'hommes ! Mais pour juger, il faut des juges. Les camarades que nous avons désignés pour représenter les employés au sein du Conseil ne peuvent ni ne doivent se contenter d'un nombre infime de voix. Ils doivent entrer au Conseil des Prud'hommes mandatés fermement par un grand nombre d'électeurs afin que leur autorité morale en soit renforcée.

Nous espérons fermement que, dimanche prochain, vous répondrez à notre appel et que sans aucune abstention vous voterez pour les candidats que nous vous présentons.

Par avance, nous vous en remercions.

Les votes auront lieu à l'Hôtel de Ville, salle de la Justice de Paix, de midi à 16 heures.

Les Communes de Croutelle, Fontaine-le-Comte, Vouneil-sous-Biard, Buxerolles, Migné, Chasseneuil et Biard votent à l'Hôtel de Ville de Poitiers.

Vu : LES CANDIDATS.